



Sites et environnement 2006

Aides fédérales 2006 pour les sites

Le reversement aux Ligues ainsi que la part régionale à consacrer aux sites pour le parapente et le delta, se sont élevés à 120 000 €.

La part nationale (parapente et delta) a permis des aides financières de 20 000€ sur des dossiers d'intérêts nationaux et des sites majeurs officialisés FFVL.

(Manches à air, forfait SFR pour les balises météo, taxes foncières, aménagement de sites, etc.)

La part spécifique pour le kite a été attribuée directement par le CNK.

Sports de nature / CNOSF/ CNESI/ CDESI

La FFVL a été représentée, principalement par le Président de la fédération et a participé activement à des travaux du CNOSF au sein du CNSN (Conseil National des Sports de Nature) et CISA (Conseil Interfédéral des Sports Aériens), CISN (Conseil Interfédéral des Sports Nautiques), ainsi qu'au CNAPS (Conseil National des Activités physiques et sportives) au sein du CNESI (Comité National des Espaces Sites et Itinéraires).

Les orientations pour 2007 restent les mêmes et consistent notamment à sensibiliser les structures régionales et départementales au vol libre.

Il appartiendra ensuite aux CDESI, à travers les Plans Départementaux Espaces Sites et Itinéraires, d'intégrer véritablement nos activités.

Composition de la Commission Sites

Le 9 décembre 2006, une demande a été faite aux membres du comité directeur pour que la commission Sites et Environnement intègre des représentants de toutes les composantes du vol libre (parapente, delta, kite, cerf volant, APL) car je suis convaincu que cette commission doit avoir une représentativité forte au sein de la FFVL pour défendre les intérêts de tous les pratiquants.

Remerciements

A tous les responsables régionaux des sites, aux cadres techniques, au président de l'APL et au secrétariat fédéral pour son aide.

Jean-Claude Messmer
Sites & Environnement